gareau • rinfret CPA inc.
VISIONNAIRES ENSEMBLE

FONDATION LA CLÉ

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2023

FONDATION LA CLÉ

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2023

Table des matières

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 17
Renseignements complémentaires	18

gareau • rinfret CPA inc.
VISIONNAIRES ENSEMBLE

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Fondation La Clé

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation La Clé (la « Fondation »), qui comprennent le bilan au 30 juin 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 juin 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes de bienfaisance, la fondation tire des produits de dons à l'égard desquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de la fondation et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 30 juin 2023, de l'actif à court terme au 30 juin 2023, et de l'actif net aux 1er juillet 2022 et 30 juin 2023. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 30 juin 2023, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Gareau, Rinfret CPA inc.[1]

Longueuil (Québec)
Le 20 septembre 2023

[1] Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique nº A125715

	2023	2022
Produits		
Produits - non affectés (annexe A)	683 377 $	658 900 $
Dons de l'OMHM (note 10)	35 000	34 781
Revenus de placements (annexe B)	21 560	3 035
	739 937	696 716
Charges		
Bourses et aides financières	196 461	142 527
Salaires et avantages sociaux	141 799	129 432
Frais de relations publiques	38 014	49 811
Honoraires professionnels	8 481	4 085
Fournitures de bureau	3 791	4 917
Frais d'administration	1 350	2 835
Amortissement des actifs incorporels	2 895	2 895
Assurances	2 143	2 403
Télécommunications	1 683	1 020
Frais de cartes de crédit	874	1 438
Taxes et permis	37	55
Honoraires professionnels liés à la campagne de financement majeure	-	52 844
Honoraires professionnels en ressources humaines	-	25 250
Formation	-	3 417
Frais inhérents aux autres activités	-	1 173
	397 528	424 102
Excédent des produits sur les charges	342 409 $	272 614 $

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION LA CLÉ
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

	Actif net investi en actifs incorporels	Actif net affecté	Actif net non affecté	2023 Total	2022 Total
Solde au début de l'exercice	8 681 $	64 335 $	479 868 $	552 884 $	280 270 $
Excédent des produits sur les charges	(2 895)	-	345 304	342 409	272 614
Affectations internes (note 9)	-	825 577	(825 577)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	5 786 $	889 912 $	(405) $	895 293 $	552 884 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

	2023	2022
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	14 012 $	420 201 $
Encaisse réservée (note 9)	251 349	30 390
Débiteurs (note 3)	6 999	62 549
Frais payés d'avance	4 795	3 200
	277 155	516 340
Encaisse réservé (note 9)	638 563	33 945
Placements (note 5)	66 055	64 397
Actifs incorporels (note 6)	5 786	8 681
	710 404	107 023
	987 559 $	623 363 $
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 7)	44 287 $	55 479 $
Apports reportés (note 8)	47 979	15 000
	92 266	70 479
Actif net		
Actif net affecté en actifs incorporels	5 786	8 681
Actif net affecté (note 9)	889 912	64 335
Actif net non affecté	(405)	479 868
	895 293	552 884
	987 559 $	623 363 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Engagements contractuels (note 11)

Pour le conseil d'administration,

Brigitte Samson (Sep 20, 2023 16:42 EDT)

_____, administrateur

_____, administrateur

FONDATION LA CLÉ
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

	2023	2022
Fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	342 409 $	272 614 $
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Gains (pertes) non réalisés sur les placements	214	(161)
Revenus de dividendes réinvestis	(1 872)	(171)
Amortissement des actifs incorporels	2 895	2 895
	343 646	275 177
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	55 550	(33 193)
Encaisse réservée	(250 959)	(26 445)
Frais payés d'avance	(1 595)	(375)
Créditeurs	(11 192)	33 351
Apports reportés	32 979	(60 000)
	(175 217)	(86 662)
Flux de trésorerie liés au fonctionnement	168 429	188 515
Investissement		
Acquisition d'actifs incorporels	-	(3 676)
Diminution (augmentation) de l'encaisse réservée	(574 618)	18 945
Flux de trésorerie liés à l'investissement	(574 618)	15 269
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(406 189)	203 784
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	420 201	216 417
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	14 012 $	420 201 $

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Objectif et forme juridique de la fondation

La Fondation La Clé ("La Fondation") a été constituée comme organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) le 7 mars 2007, et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

La Fondation a pour mission d'aider les jeunes, vivant dans des habitations à loyers modiques de l'Office municipal d'habitation de Montréal, à persévérer dans leurs études et à atteindre leur plein potentiel. Elle favorise la persévérance scolaire, l'accroissement de l'estime de soi et le développement de l'esprit d'initiative de ces jeunes.

2. Principales méthodes comptables

La Fondation applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des actifs incorporels amortissables

Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net.

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé alors que les produits de dividendes sont constatés à la date de déclaration. Les gains sur les placements sont constatés au moment où ils se produisent.

Comptabilisation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, la Fondation ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'elle a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Apports reçus sous forme de services

L'Office municipal d'habitation de Montréal ("OMHM") apporte à la Fondation un soutien de la Direction générale, du Secrétariat général et du Service des finances sous forme d'administration, de rôle conseil du Service du développement social et communautaire, de collaboration du Service des communications et de participation bénévole des employés de l'OMHM. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers. De plus, la Fondation opère dans des locaux qui lui sont offerts gratuitement par l'OMHM. Elle ne comptabilise pas cet apport de service dans les états financiers.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Méthode	**Période**
Site Web	Amortissement linéaire	4 ans

Conversion des opérations et éléments libellés en monnaies étrangères

La Fondation utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses opérations libellées en monnaies étrangères.

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

Évaluation initiale

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec la Fondation qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure

La Fondation évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, de l'encaisse réservé et des comptes à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs et des frais courus à payer.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des actions de sociétés cotées en bourse et des fonds mutuels et équivalents.

3. Débiteurs

	2023	2022
Dons à recevoir	1 653 $	- $
Intérêts courus à recevoir	2 725	-
Subvention Énergir à recevoir	-	58 350
Taxes de vente à recevoir	2 621	4 199
	6 999 $	62 549 $

4. Promesses de dons

Dans le cadre de sa campagne de financement majeure, la Fondation a obtenu des promesses de dons totalisant 2 147 541 $ au 30 juin 2023 (1 747 000 $ au 30 juin 2022). Conformément à la politique de la Fondation, présentée à la note 2, seul un montant de 624 320 $ (382 500 $ au 30 juin 2022) (68 000 $ au 30 juin 2021) a été comptabilisé dans les produits de l'exercice. Au cours des prochains exercices, l'organisme prévoit recevoir les montants suivants: 375 929 $ en 2024, 364 179 $ en 2025, 223 631 $ en 2026, 103 982 $ en 2027 et 5 000 $ en 2028.

5. Placements

	2023	2022
Actions de sociétés cotées en bourse, évaluées à la juste valeur (coût de 4 782 $)	4 530 $	4 745 $
Fonds mutuels et équivalents, évaluées à la juste valeur (coût de 59 480 $)	61 525	59 652
	66 055 $	64 397 $

6. Actifs incorporels

	2023			2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Site Web	11 576 $	5 790 $	5 786 $	8 681 $

7. Créditeurs

	2023	2022
Comptes fournisseurs	32 498 $	5 157 $
Frais courus à payer	11 789	50 322
	44 287 $	55 479 $

8. Apports reportés

	2023	2022
Les apports reportés se détaillent comme suit:		
Office municipal d'habitation de Montréal	15 000 $	15 000 $
Banque Scotia	32 979	-
	47 979 $	15 000 $

	2023	2022
Solde au début de l'exercice	15 000 $	75 000 $
plus: montant reçu pour les exercices suivants	47 979	15 000
	62 979	90 000
moins: montant constaté à titre de produit de l'exercice	(15 000)	(75 000)
Solde à la fin de l'exercice	47 979 $	15 000 $

9. Actif net affecté

Le conseil d'administration de la Fondation a résolu d'affecter les montants à débourser en vertu d'ententes avec ses partenaires. La Fondation ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Au 30 juin 2023, la Fondation a affecté 895 439 $ (46 835 $ en 2022) de ses fonds aux programmes en lien avec ses différents partenaires. Ainsi, au 30 juin 2023, le solde de l'actif net grevé d'affectations internes en vertu d'une entente avec Educaide est de 67 035 $ (34 335 $ en 2022), celui en vertu d'une entente avec la Fondation du Collège de Montréal est de 35 000 $ (30 000 $ en 2022), celui en vertu d'une entente avec Vidéotron est de 622 877 $ (nil en 2022) et celui en vertu d'ententes avec des organismes communautaires est de 165 000 $ (nil en 2022) pour un total de 889 912 $ (64 335 $ en 2022).

Un montant d'encaisse à court terme de 251 349 $ (30 390 $ en 2022) et d'encaisse à long terme de 638 563 $ (33 945 $ en 2022) pour un montant total de 889 912 $ (64 335 $ en 2022) ont été réservés à ces fins. Une charge de 69 862 $ (39 335 $ en 2022) a été comptabilisée à l'état des résultats de la Fondation en vertu de ces ententes et est incluse sous la rubrique Bourses et aides financières.

9. Actif net affecté (suite)

	2023	2022
Détail de l'actif net affecté:		
Éducaide	67 035 $	34 335 $
Collège de Montréal	35 000	30 000
Vidéotron - fracture numérique	622 877	-
Organismes communautaires	165 000	-
	889 912 $	64 335 $

10. Transactions avec l'OMHM

Le conseil d'administration de l'OMHM a voté une résolution de soutien à la Fondation. En vertu de cette résolution, des dépenses annuelles dont des dépenses de communication et d'honoraires professionnels jusqu'à concurrence de 15 000 $ sont assumées à même les réserves pour le développement communautaire et social de l'OMHM. Ce montant est autorisé jusqu'au 31 décembre 2023. Au 30 juin 2023, des charges de 15 000 $ (14 781 $ en 2022) ont été assummées par l'OMHM.

Le conseil d'administration de l'OMHM a voté une résolution de soutien à la Fondation. En vertu de cette résolution, la moitié (50 %) des dépenses annuelles en ressources humaines et de gestion embauchées par la Fondation jusqu'à concurrence de 20 000 $ sont assumées par l'OMHM. Ce montant est autorisé jusqu'au 31 décembre 2023. Au 30 juin 2023, des charges de 20 000 $ (20 000 $ en 2022) ont été assumées par l'OMHM.

11. Engagements contractuels

Les engagements pris par la Fondation en vertu d'ententes envers des partenaires totalisent 889 912 $ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2024	251 349 $
2025	201 188
2026	157 283
2027	159 291
2028	120 801
	889 912 $

12. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels la Fondation est exposée au 30 juin 2023 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est exposée à ce risque principalement à l'égard de de ses comptes fournisseurs et frais courus à payer.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la Fondation à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la Fondation est principalement lié aux comptes à recevoir.

Pour les subventions à recevoir, la Fondation évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont elle a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, la Fondation ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

La Fondation réalise des ventes et effectue des achats en monnaies étrangères. Par conséquent, certains éléments d'actifs et de passifs sont exposés aux fluctuations des devises. Au 30 juin 2023, les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères et convertis en dollars canadiens, sont les suivants :

	2023	2022
Encaisse (en devise américaine)	39 279 $	39 279 $

12. Instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la Fondation à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent la Fondation à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Fondation est principalement exposée au risque de prix autre en raison des placements dans des actions cotées en bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

13. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.

	2023	2022
Annexe A - Produits - non affectés		
Dons campagne majeure	591 341 $	382 500 $
Subvention Énergir	52 860	128 790
Dons des employés de l'OMHM	22 621	12 060
Dons Défi caritatif	7 766	14 647
Dons de particuliers	5 402	31 198
Dons corporatifs	3 387	89 705
	683 377 $	658 900 $
Annexe B - Revenus de placements		
Revenus d'intérêts	18 191 $	610 $
Revenus de dividendes	2 152	438
Gains de change non réalisés	1 432	1 826
Gains (pertes) non réalisés sur placements	(215)	161
	21 560 $	3 035 $

Fondation La Clé - États financiers FINAL

Final Audit Report 2023-09-20

Created:	2023-09-20
By:	Roxanne Rinfret (rrinfret@gareaurinfret.com)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAAae2LlXStg-B-8tMYIPel1totfOvYSpB1

"Fondation La Clé - États financiers FINAL" History

Document created by Roxanne Rinfret (rrinfret@gareaurinfret.com)
2023-09-20 - 2:48:25 PM GMT

Document emailed to Brigitte Samson (brigitte.samson@energir.com) for signature
2023-09-20 - 2:49:07 PM GMT

Email viewed by Brigitte Samson (brigitte.samson@energir.com)
2023-09-20 - 8:42:36 PM GMT

Document e-signed by Brigitte Samson (brigitte.samson@energir.com)
Signature Date: 2023-09-20 - 8:42:47 PM GMT - Time Source: server

Document emailed to Denis Guertin (denis.guertin@aon.com) for signature
2023-09-20 - 8:42:48 PM GMT

Email viewed by Denis Guertin (denis.guertin@aon.com)
2023-09-20 - 8:56:11 PM GMT

Document e-signed by Denis Guertin (denis.guertin@aon.com)
Signature Date: 2023-09-20 - 9:01:40 PM GMT - Time Source: server

Agreement completed.
2023-09-20 - 9:01:40 PM GMT

Adobe Acrobat Sign